



Qui doit payer les travaux ?

Par **Rolapin**, le **15/10/2008** à **11:27**

Bonjour,

J'ai acheté il y a maintenant 2ans une petite maison. Je commence juste aujourd'hui à y faire des travaux. Mon voisin m'a alerté sur le fait qu'un de ses murs mitoyens à mon terrain était en train de s'effondrer suite à des négligences de l'ancien propriétaire. Est-ce à moi d'assumer financièrement les réparations ou puis-je me tourner vers l'ancien propriétaire ou l'agence immobilière qui m'a vendu ce bien ?

Merci de m'aider et de m'éclairer sur ce point.

Jean